
Journée d'étude :

**Quel rôle des IGM dans la prévention et
la lutte contre la Corruption?**

**Mécanismes de coordination et
plan d'action prioritaire**

- ***COOPERATION, POURQUOI?***
- ***COOPERATION, COMMENT?***
- ***POTENTIEL DE COOPERATION***
- ***AXES DE COOPERATION ENTRE ICPC ET CIGM***
- ***CONCRETEMENT?***


Toute lutte efficace contre la corruption nécessite (inter alia) :

- **Une approche globale** touchant à la fois les volets de sensibilisation, de l'éducation et de la réglementation;
- **Une campagne collective**, où tout un chacun est appelé à assumer ses responsabilités, dans son domaine;
- **De constituer un front commun**, à travers le ***renforcement de la coordination*** entre les ***acteurs institutionnels, les organes de contrôle***, avec une participation active de ***la société civile***;


Ainsi, « Renforcer les partenariats et alliances objectives pour la lutte contre la corruption », tant au niveau national qu'international, représente un des piliers de la stratégie de l'instance;

De part sa nature, le collège des IGM présente un intérêt quadruple:

- en tant qu'association, le collège **fait partie de la société civile;**
- Il représente plus d'une vingtaine d'inspections générales **couvrant la plupart des ministères et secteurs gouvernementaux;**
- Capitalise des expériences importantes et diversifiées, **métier et transversale,** notamment pour les volets d'audit, inspection et contrôle interne;
- Un Relai important pour **répandre la culture de prévention** et de lutte contre la corruption **au sein de l'administration publique.**



1. COOPERATION, POURQUOI?


الهيئة المركزية للوقاية من الرشوة
Instance Centrale de Prévention de la Corruption

Toute lutte efficace contre la corruption nécessite (inter alia) :

- **Une approche globale** touchant à la fois les volets de sensibilisation, de l'éducation et de la réglementation;
- **Une campagne collective**, où tout un chacun est appelé à assumer ses responsabilités, dans son domaine;
- **De constituer un front commun**, à travers le **renforcement de la coordination** entre les **acteurs institutionnels, les organes de contrôle**, avec une participation active de **la société civile;**

Ainsi, « Renforcer les partenariats et alliances objectives pour la lutte contre la corruption », tant au niveau national qu'international, représente un des piliers de la stratégie de l'instance;

3

Deux types d'institutions => Deux approches

Dans ses relations de coopération avec les institutions publics, les inspections générales ont été souvent l'interlocuteur privilégié et « naturel » de l'ICPC :

- Inspection Générale des Finances (IGF) ;
- Inspection Générale de l'Administration du Territoire (IGAT);
- Inspection Générale du Ministère délégué au Commerce Extérieur;
- Inspection Générale du Ministère de l'Habitat et de la politique de la ville;



A
V
A
P
P
R
O
C
H
E
I
C
P
C

La convention à signer avec le Collège des Inspections Générales des Ministères, donnera un nouvel essor à cette approche et permettra d'atteindre une dimension transversale et horizontale.

Volet Inspection et Contrôle

1. Veiller à la bonne application des textes réglementaires et organisationnelles et la bonne gestion des deniers publiques;
2. **Effectuer les contrôles et audit interne relatifs à l'élaboration et l'exécution des marchés publics conformément aux dispositions en vigueur;**
3. **Enquêter sur les doléances et réclamations adressées au ministère et émanant des citoyens et usagers ainsi que des fonctionnaires;**
4. **Renforcer l'éthique, notamment à travers l'identification des cas de conflits d'intérêts et en informer le ministre;**
5. **Suivi des recommandations issues des rapports de la cour des comptes, de l'IGF et de l'ICPC.**

Cartographie des risques dans les marchés publics

Portail de traitement des plaintes et doléances

Plateforme relative aux conflits d'intérêts,...

Etudes sectorielles et rapports annuels

Volet Audit et Evaluation

1. Effectuer des opérations d'audit et proposer des recommandations en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience;
2. Auditer la gestion des immobilisations;
3. Evaluer les résultats des activités des services centraux et décentralisés du ministère;
4. Donner des avis consultatifs à la demande.

Analyse des risques de corruption;
Simplification des procs;

PTF d'experts marocains et internationaux sur différentes problématiques

Principales missions de l'ICPC

Participer aux volets
sensibilisation /
formation

1. Proposer au gouvernement les grandes orientations d'une politique de prévention de la corruption;

2. Proposer des mesures de sensibilisation de l'opinion publique et organiser des campagnes d'information à cet effet;

3. Assurer le suivi et l'évaluation des mesures pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale... et adresser des recommandations aux administrations, aux organismes publics...

4. Donner aux autorités administratives des avis sur les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir des faits de corruption;

5. Collecter toutes informations en relation avec la corruption...

6. Présenter un rapport annuel sur l'état de la prévention de la corruption...

Prendre en compte les
recommandations

Alimenter la BDD- ICPC;
Sort des plaintes

- Contribuer à promouvoir la culture de transparence, d'éthique, d'équité, d'efficacité et de citoyenneté au sein de l'Administration publique ;
- Prendre part aux efforts et initiatives de moralisation et de rationalisation de l'Administration Publique ;
- Améliorer les compétences et les connaissances des cadres des Inspections Générales des Ministères en matière administrative, technique et de contrôle de gestion.

=> Essentiellement , à travers le renforcement des capacités mutuel + animation conjointe de journées d'études sur des thématiques d'intérêt commun.

Un processus à deux vitesses :

- Plan d'action préliminaire : Mise en œuvre d'actions à court terme :
 - Formation certifiante sur les méthodes d'enquête administrative liées à des affaires de corruption;
 - Formation certifiante sur le thème : « Corruption: notions de base »;
 - Journée d'étude : « Mécanismes de traitement des plaintes et doléances »;
- Plan d'action à moyen et long terme :
 - Instauration des comités de pilotage et des équipes projets;
 - Identification plus approfondie des besoins;

Merci pour votre attention

www.icpc.ma